

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Aménagement forestier

M. LUKAS, aménagiste et chef de triage et M. SEGER, chef de triage, présentent au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la forêt communale de REMERING LES PUTTELANGE, établi par l'Office National des Forêts pour la période 2009 à 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Chambre d'Agriculture - Convention

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre émanant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle concernant la convention de prestation pour le suivi agronomique annuel des épandages agricoles des boues de la station d'épuration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la nouvelle convention pour une durée de 3 ans (2010-2012)
- Autorise le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : CPA – Contrat de mise à disposition précaire d'un emplacement à usage touristique et de loisirs

La commission CPA propose la mise en place d'un contrat de mise à disposition précaire d'un emplacement à usage touristique et de loisirs au camping des Marais.

Ce contrat, établit pour chaque emplacement, définit, entre autres l'emplacement et le matériel pouvant y être installé, la durée, etc..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes de ce contrat
- Décide la mise en place de ce contrat à partir de janvier 2010
- Autorise la Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces s'y rapportant
- Dit que le contrat est joint à la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : CPA – Révision du loyer de l'Auberge du Lac

Le Conseil Municipal :

- considérant que Madame WEBER, locataire-gérante du café-restaurant sis au Centre de Plein-Air a bénéficié d'un tarif préférentiel pendant les deux premières années considérées comme période de lancement
- considérant que le loyer a été ramené à 300,00 € HT de mars à décembre 2006, à 375,00 € HT de janvier 2007 à décembre 2008, et à 425 € HT depuis janvier 2009

Décide :

- de fixer le loyer mensuel à 480,00 € HT (574,08 € TTC) jusqu'au 31 décembre 2010
- de revoir le loyer à compter de janvier 2011
- d'user du bénéfice de la clause de résiliation prévue au contrat de location-gérance Rép. 13913 du 14 mai 2002, stipulant « A défaut par le locataire-gérant d'exécuter un seul paiement de la redevance aux échéances convenues, le contrat de location sera résilié de plein droit ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : CPA – Tarification 2010

Le Conseil Municipal décide de reconduire en totalité les tarifs 2009 pour l'année 2010.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Création d'emploi

Le Conseil Municipal :

- considérant la possibilité d'avancement au grade d'agent de maîtrise,

DECIDE :

- 1) la création de deux postes (commune et CPA) à temps complet d'agent de maîtrise.
- 2) le classement de ces agents à celui correspondant à l'emploi occupé

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Motion – Réforme des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle,

Considérant que la commune, et notamment la commune rurale, doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité,

Considérant que l'Intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,

Considérant que le modèle français d'occupation de l'espace nécessite, non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales,

Considérant que toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre les territoires,

- dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants
- demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle
- soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France et le document qui y est joint
- demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : ONF - Matérialisation des lots de bois de chauffage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis émanant de l'ONF concernant la matérialisation des lots de bois de chauffage d'un montant de 435,20 € HT
- Autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute pièce s'y rapportant
- S'engage à inscrire la dépense correspondante au budget communal 2010

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Passerelle accès terrain de foot – Etude géotechnique

Dans le cadre de l'étude pour l'élargissement de la passerelle d'accès au terrain de foot et afin d'obtenir des devis pour les travaux, il s'avère qu'une étude géotechnique préalable est nécessaire.

M. le Maire soumet au CM l'offre de la société Compétence Géotechnique de MAIZIERES LES METZ pour un montant de 2.887,73 € HT.

Le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la société Compétence Géotechnique
- Autorise le Maire à signer la commande à intervenir ainsi que toutes pièces s'y rapportant, jusqu'à 3.900 € HT maximum

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Police municipale – Indemnité de responsabilité 2008

Le Conseil Municipal,

VU l'arrêté n° 2003-DRCL/2-015 du 23 janvier 2003 portant nomination de M. Denis PORTA comme régisseur d'Etat auprès de la police municipale de la commune de REMERING LES PUTTELANGE et notamment l'article 3 qui fixe l'indemnité de responsabilité annuelle ;

VU la compensation versée par l'Etat se montant à 110,00 euros pour 2008,

après en avoir délibéré :

- Décide de reverser cette somme à M. Denis PORTA, imputation au compte 6225.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES**

PUTTELANGE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2009

Présents : Tous les membres élus, sauf M. HABERMACHER – Mlle BARDA (procuration)

OBJET : Travaux d'exploitation – programme et devis

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les programmes des coupes et d'exploitation de l'exercice 2010 se montant à 11.984,64 €. La recette brute escomptée s'élève à 15.753 € pour un volume total de 451m³.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte les programmes des coupes et d'exploitation tels que présentés
- S'engage à inscrire la dépense au budget communal pour un montant de 11.984,64 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture
le 18.12.2009